

## COMMUNIQUE DE PRESSE

25 octobre 2013

### Alzheimer : une convention pour mieux gérer la maladie au quotidien

Vendredi 25 octobre a eu lieu la signature d'une convention entre la Plateforme de répit « RIVAGE Centre Alsace » et le Réseau Alsace Gériatologie (RAG) en présence de : Jean-Marie MEYER, Président d'APAMAD, association qui coordonne RIVAGE, Pierre TASSETTI, Directeur Général Adjoint d'APAMAD, Solange GROELLY, Responsable de RIVAGE, Anne WERTENBERG, Coordinatrice de la Plateforme RIVAGE, Yves PASSADORI, Président du RAG et Nicolas VENZON, Directeur Régional du RAG.

#### Coordonner la prise en charge des aidants et des aidés

« Le partenariat que l'on s'apprête à signer aujourd'hui est très important, et permet de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, mais surtout de leurs aidants familiaux » explique Jean-Marie MEYER, Président d'APAMAD. En effet, 70% des malades d'Alzheimer vivent à domicile, et leur perte d'autonomie mobilise en premier lieu les aidants familiaux. Le RAG, en coordonnant les acteurs qui interviennent à domicile (médecin, infirmiers, travailleurs sociaux...) optimise la prise en charge de la personne âgée fragile. La Plateforme RIVAGE, elle, accompagne les aidants familiaux en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins.

En s'associant via cette convention, les deux services s'engagent à coordonner leurs actions afin d'améliorer la prise en charge de ces aidants ainsi que de leur proche malade. Ils s'engagent également à s'informer mutuellement lorsqu'une personne pourrait nécessiter de leurs services, que ce soit un aidant familial ou une personne malade, car bien souvent, ils n'osent pas demander de l'aide.

Ce partenariat est ainsi une véritable plus value pour les aidants et les malades : savoir que le retour à domicile ou la prise en charge de la personne que l'on aime est coordonné par une équipe compétente, est un réel soulagement pour l'aidant. Disposer de moments de répit est un droit légitime pour l'aidant et vital pour reconstituer son propre capital énergie, recharger ses batteries et éviter son épuisement.

#### Les différents services de RIVAGE

« Créé fin 2012 en réponse à la demande de l'Agence Régionale de Santé, RIVAGE est le point d'entrée dédié aux aidants familiaux » explique Solange GROELLY, responsable de RIVAGE. Il propose, seul ou via ses partenaires, des activités spécifiques pour rester en capacité d'aider un proche atteint de la maladie d'Alzheimer et/ou atteint de troubles apparentés, et facilite l'accès aux différents services existants. Ces services aident la personne à comprendre la maladie de son proche, à trouver des réponses concrètes, mais l'aident également à surmonter les moments difficiles, à organiser la vie quotidienne pour que l'accompagnement du proche se passe le mieux possible, en préservant aussi le bien-être de la personne qui aide.

Info : 03.89.32.47.87 - [rivage@apa.asso.fr](mailto:rivage@apa.asso.fr)